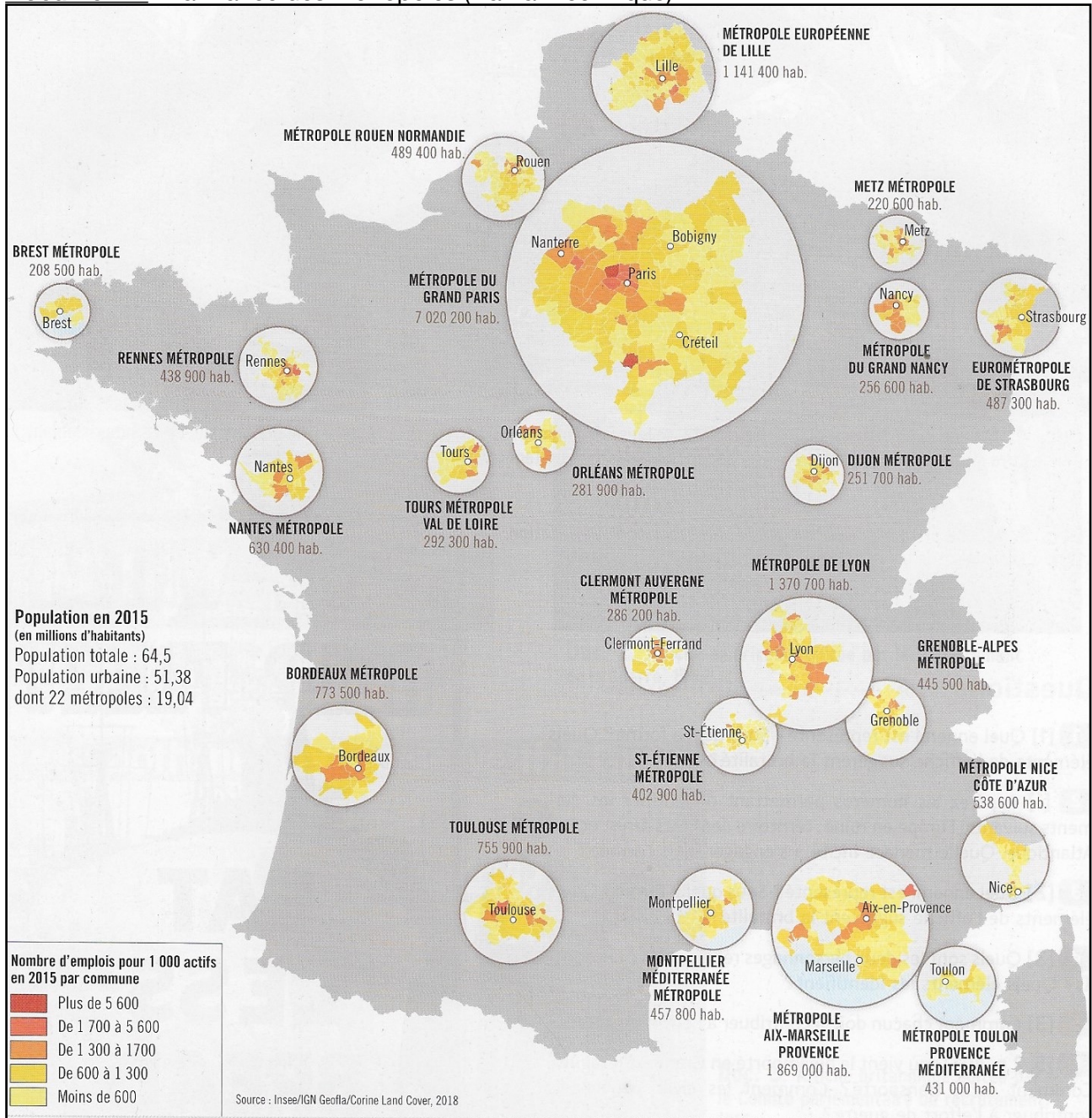


Document 2 : La France des métropoles (Nathan technique)**Document 3 : Des métropoles toujours plus puissantes (Nathan technique)**

La Métropolisation de la France a connu un grand bond en avant depuis le début de la décennie. Il y a quelques semaines, le Parlement a étendu le nombre des métropoles à 22 grandes agglomérations. C'est l'aboutissement d'une urbanisation devenue exponentielle depuis le XIX^e siècle. Le CERTU¹ la définit comme la réponse des territoires pour nouer des liens, se connecter sur les différents réseaux d'échanges, qu'ils soient matériels ou immatériels, économiques, scientifiques ou culturels. Bref, ce sont les collectivités les plus branchées sur les flux de la mondialisation. Vivre dans une métropole, c'est d'abord l'assurance d'avoir plus de chance de trouver un travail. Une étude du CEGET² fin 2016 rappelait que Paris, Lyon, Bordeaux et Toulouse concentrent 22% de l'emploi en France et 20% des embauches en 2015.

1. Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.
2. Commissariat général à l'égalité des territoires.

Source : Mathieur Quiet, « Des métropoles toujours plus puissantes, *Les Échos*, 23 mars 2017.

Document 4 : La métropolisation, un effet de la mondialisation. (Foucher)

La Métropolisation de la France a connu un grand bond en avant depuis une vingtaine d'années. Si bien qu'aujourd'hui, une quinzaine d'aires urbaine de plus de 500 000 habitants rassemblent 40 % de la population, 55 % de la masse salariale, 50 % de l'activité économique [...]. C'est la traduction « urbaine de la mondialisation » en tant qu'elle reflète l'adaptation des grandes villes aux besoins de l'économie mondialisée « [...] » Dans une économie plus axée sur l'innovation et la connaissance, les activités économiques tendent naturellement à la concentration spatiale. [...] Et c'est dans la finance et les nouvelles technologies que ces gains sont les plus importants, deux secteurs qui servent aussi les plus hautes rémunérations.

Source : A. Mirlicourtois, « Le fol enrichissement des métropoles françaises », La Tribune, juillet 2019.

Document 5 : L'exemple de la MEL (Métropole européenne de Lille)

Lien de la vidéo : [cliquez ici](#)

Document 6 : L'attractivité des métropoles régionales (Nathan technique)

De l'arc atlantique à l'axe rhodanien¹, les grandes métropoles s'illustrent par leur vitalité [...] : Bordeaux, Nantes, ou encore Rennes, Toulouse et Lyon. Elles réussissent à favoriser à la fois l'installation des entreprises et celles des populations, notamment jeunes. [...] L'attractivité économique est indissociable des enjeux de bien-être et de qualité de vie, d'où l'importance d'assurer une offre de services la plus globale possible. Au-delà d'un climat agréable commun aux villes les plus prisées, ces grandes zones urbaines ont développé une programmation culturelle riche, des transports en commun, [...] ou encore un enseignement supérieur de qualité. [...] Dans les plus grandes métropoles, on constate aussi une forte présence du secteur de la recherche fondamentale ou technologique.

1. Vallée du Rhône

Source : Alexia Eychenne, « Les métropoles régionales réconcilient dynamisme économique et qualité de vie », *Les Échos*, 15 novembre 2019.

Document 7 : Les logos des plus grandes métropoles .



Document 8 : La difficulté des villes moyennes face aux métropoles

Délaissées au profit des métropoles, les villes moyennes comptent leurs plaies : isolement, faibles ressources, exil des jeunes et des diplômés, chômage, pauvreté. Pour leurs élus, l'égalité des territoires prévue par la Constitution n'est plus qu'un souvenir. Comme à Montluçon (Allier), où le combat d'une desserte ferroviaire décente en conditionne beaucoup d'autres. [...]

Selon une note du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), une trentaine de villes moyennes en France, dont Montluçon, sont « particulièrement fragiles » parce qu'elles concentrent plusieurs des difficultés observées parmi les 203 villes de taille et rôle semblables répertoriées, principalement des villes de 20 000 à 100 000 habitants. On compte, dans ces « maillons fondamentaux de l'armature urbaine française », selon le CGET : une spécialisation industrielle et administrative, une population plus âgée que dans les métropoles,

une plus faible proportion de cadres et de diplômés de l'enseignement supérieur, des jeunes moins bien insérés. Et, bien sûr, un chômage plus sensible à la crise de 2008 et un fort taux de pauvreté.

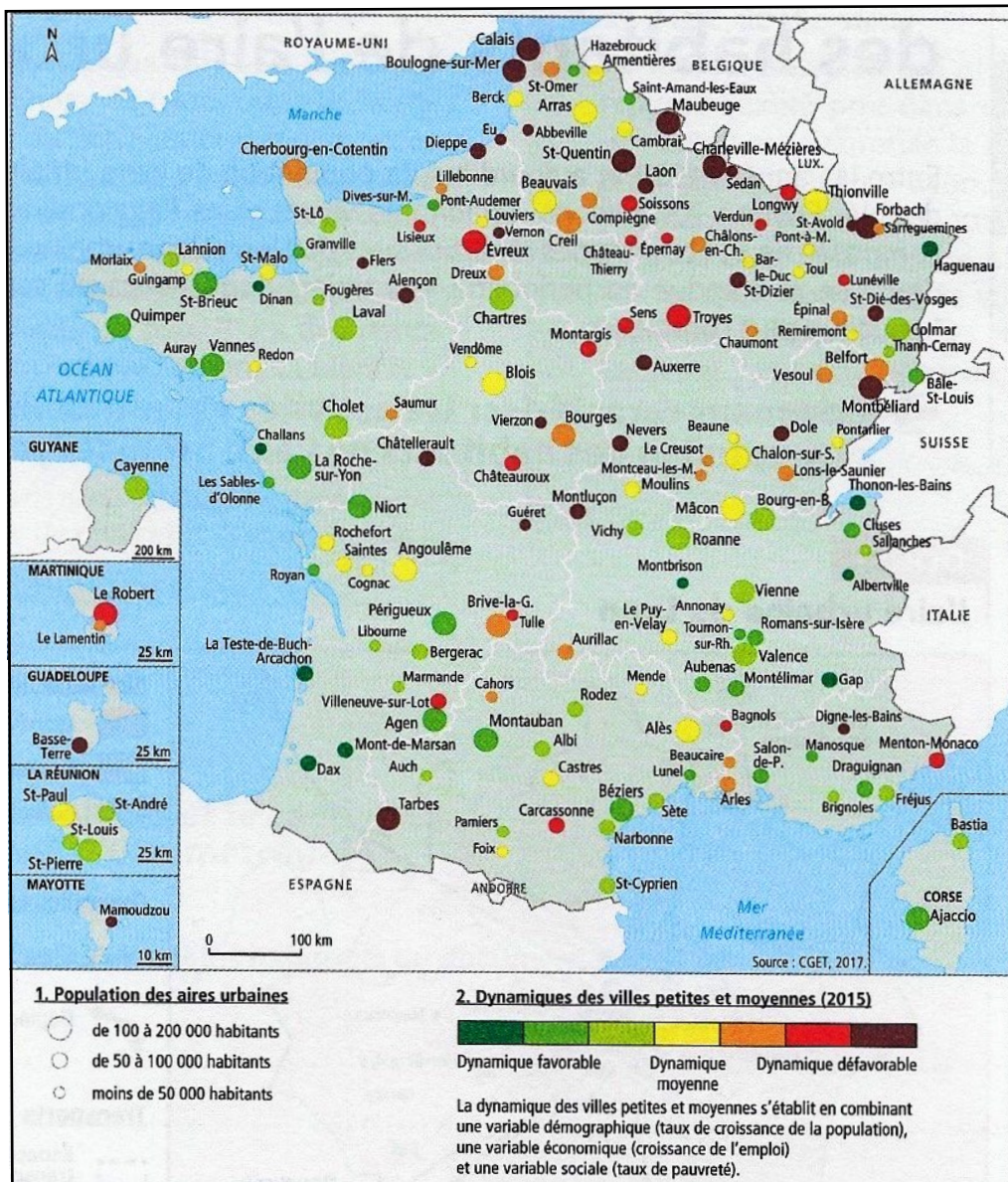
Jean-Michel Dumay, « La France abandonne ses villes moyennes », *Le Monde diplomatique*, mai 2018.

Document 9 : L'importance des petites villes et villes moyennes en France.

Outre les métropoles, il existe une multiplicité de villes petites et moyennes qui forment l'essentiel de l'armature urbaine du territoire national. Les villes moyennes polarisent un espace plus restreint que les métropoles, mais elles ont un rôle essentiel dans la vie quotidienne des habitants car elles concentrent les services administratifs, sanitaires et commerciaux essentiels aux populations. Elles possèdent en effet les services intermédiaires auxquels la population d'un bassin de vie a recours de manière régulière quoique non quotidienne, comme les administrations, les hôpitaux, les universités... Elles jouent un rôle d'intermédiaire entre les métropoles et le reste du territoire. Toutefois, ces villes moyennes sont de plus en plus menacées dans leurs fonctions par le retrait de certains services de l'État et par le choix de la concentration de certains services. [...] Le réseau des petites villes est quant à lui très diversifié. Ces villes, réels locaux, ont des fonctions de proximité essentielles en ce qui concerne les commerces et les services du quotidien.

Source : Éloïse Libourel, géographe au Laboratoire ville, mobilité, transport (LVMT), *Géographie de la France*, Armand Colin, 2017.

Document 10 : Les villes petites et moyennes en France (Nathan technique)



Indicateurs comparés des 12 principales aires urbaines métropolitaines françaises

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la communauté de l'agglomération de Rouen Elbeuf Austreberthe (la CREA) est devenue la Métropole Rouen Normandie. Elle a désormais le même statut juridique que les douze premières agglomérations françaises désignées métropoles par la loi du 27 janvier 2014.

Ces métropoles, par leurs caractéristiques socio-démographiques, économiques et géographiques, présentent des profils très différents. La plupart sont littorales ou traversées par un fleuve, Lille et Strasbourg s'inscrivent dans un bassin de vie transfrontalier.

Malgré ces caractéristiques propres à chaque territoire, certains aspects peuvent tout de même permettre d'effectuer des comparaisons, non pas dans le but d'effectuer un classement, mais plutôt afin de disposer d'éléments de réflexion sur les profils socio-économiques de ces grands ensembles urbains.

Les indicateurs comparés présentés dans ce document ne prétendent pas refléter les multiples aspects de la métropolisation. Mais au travers de quelques indicateurs de cadrage ciblés par thématique (démographie, économie, éducation, niveaux de vie...), ils permettent de se rendre compte plus aisément de ce qui nous rapproche ou nous singularise au sein du panel ainsi constitué. Afin de prendre en compte les logiques institutionnelle et statistique, deux niveaux de comparaison ont été retenus : le périmètre de la métropole ainsi que l'aire urbaine définie par l'Insee. Nous avons retenu les aires urbaines de Rouen et de Louviers pour représenter le bassin de vie de Rouen (voir carte en dernière page).

Localisation des 12 aires urbaines métropolitaines

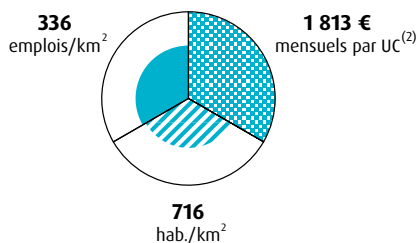
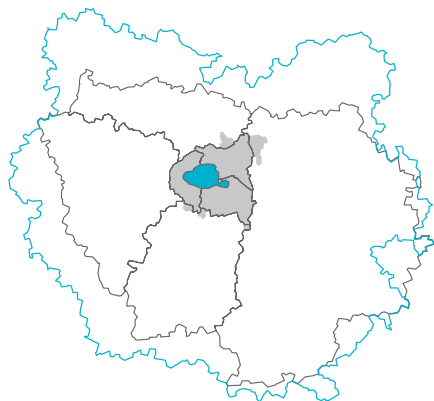


La Loi MAPTAM, quelles conséquences ?

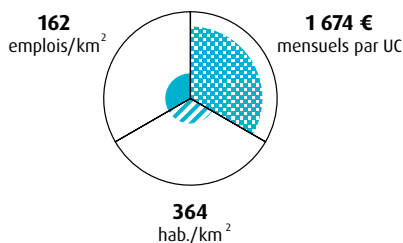
La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite « loi MAPTAM », vise à clarifier les compétences des collectivités territoriales en réorganisant le régime juridique des intercommunalités françaises les plus intégrées, à savoir les métropoles. Elle prévoit donc la création obligatoire le 1^{er} janvier 2015 de métropoles en lieu et place des EPCI à fiscalité propre de plus de 400 000 habitants situés dans une aire urbaine de 650 000 habitants. De fait, il s'agit des agglomérations de Bordeaux, Grenoble, Lille, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse. Paris et Marseille (création en 2016) ainsi que Lyon présentent quant à elles des statuts particuliers. D'autre part, comme le permet la loi, des métropoles situées dans des bassins de plus de 400 000 habitants ont été créées par décret après accord à la majorité qualifiée des communes membres. Il s'agit des agglomérations de Brest et de Montpellier. Dans le présent document, seules seront présentées les 12 métropoles créées de droit.



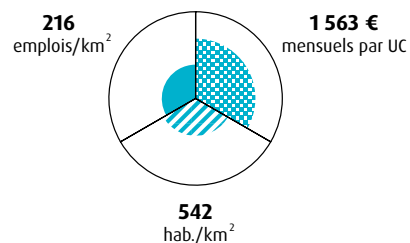
Aire urbaine de Paris⁽¹⁾



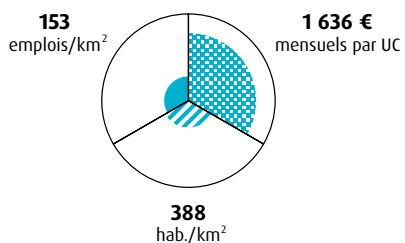
Aire urbaine de Lyon



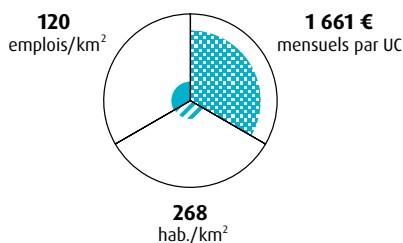
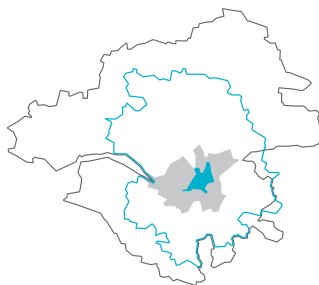
Aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence



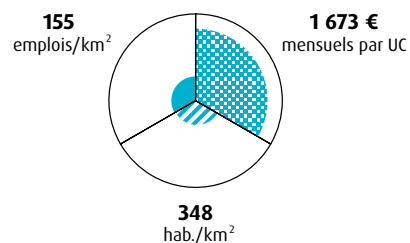
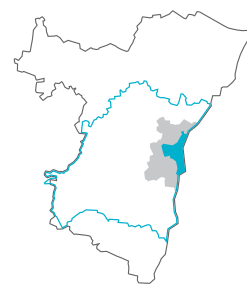
Aire urbaine de Nice



Aire urbaine de Nantes



Aire urbaine de Strasbourg



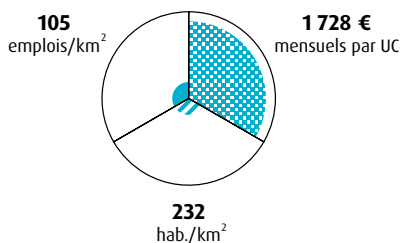
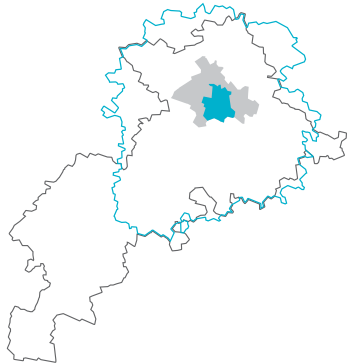
Légende

- Département
- Aire urbaine
- Périmètre de la métropole
- Ville centre

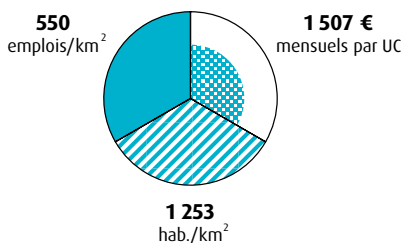
⁽¹⁾ Compte tenu de sa spécificité, l'aire urbaine de Paris n'est pas systématiquement intégrée au panel de comparaison des indicateurs sélectionnés. Le périmètre de la Métropole du Grand Paris est indicatif à la date d'édition de ce document.

⁽²⁾ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes: 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

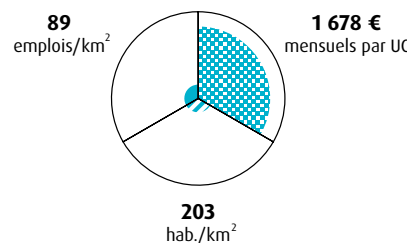
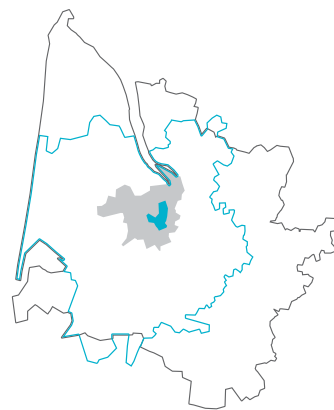
Aire urbaine de Toulouse



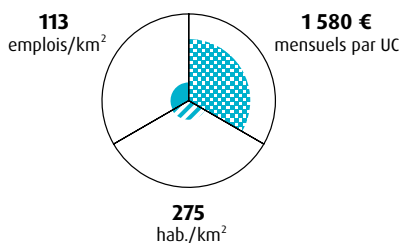
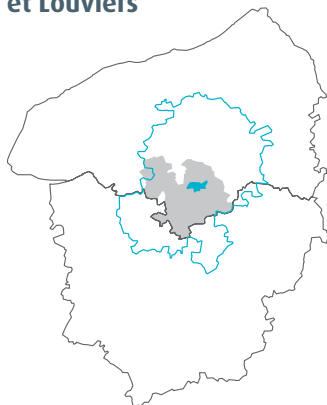
Aire urbaine de Lille



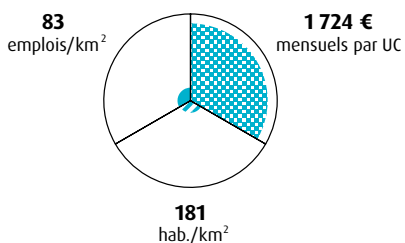
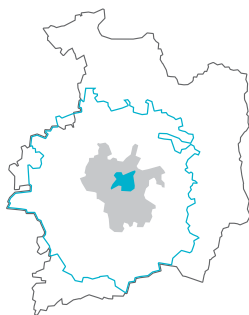
Aire urbaine de Bordeaux



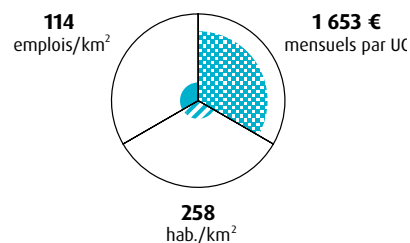
Aires urbaines de Rouen et Louviers



Aire urbaine de Rennes



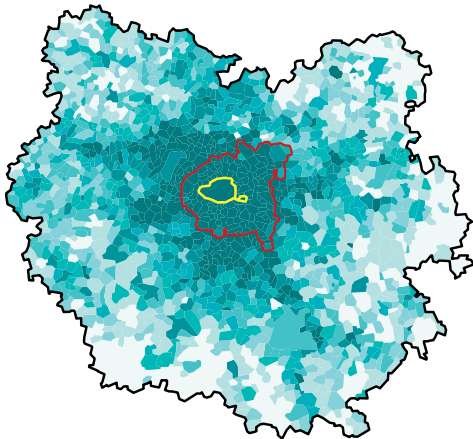
Aire urbaine de Grenoble



50 km

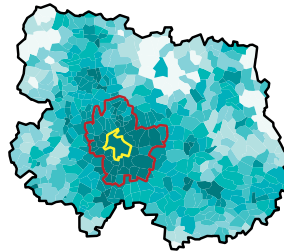
Sources : Insee / DGFIP - Réal. AURBSE

Aire urbaine de Paris



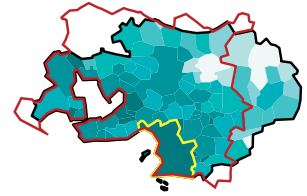
Population	12 292 895
Communes	1 798
Habitants/km ²	716
<i>Poids démographique de l'unité urbaine</i>	86 %

Aire urbaine de Lyon



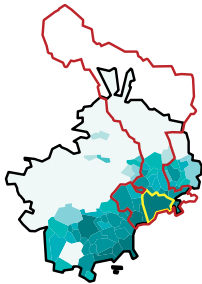
Population	2 188 759
Communes	514
Habitants/km ²	364
<i>Poids démographique de l'unité urbaine</i>	72 %

Aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence



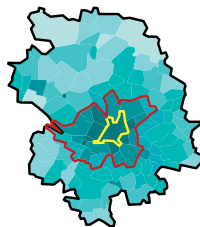
Population	1 720 941
Communes	90
Habitants/km ²	542
<i>Poids démographique de l'unité urbaine</i>	91 %

Aire urbaine de Nice



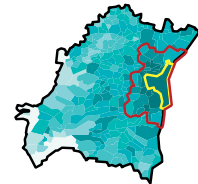
Population	1 003 947
Communes	129
Habitants/km ²	388
<i>Poids démographique de l'unité urbaine</i>	94 %

Aire urbaine de Nantes



Population	884 275
Communes	114
Habitants/km ²	268
<i>Poids démographique de l'unité urbaine</i>	68 %

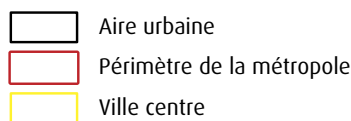
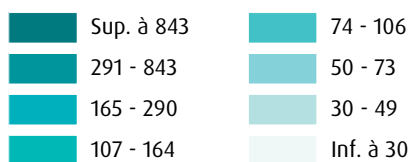
Aire urbaine de Strasbourg



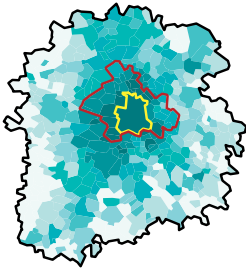
Population	764 013
Communes	267
Habitants/km ²	348
<i>Poids démographique de l'unité urbaine</i>	59 %

Légende

Nombre d'habitants/km²



Aire urbaine de Toulouse



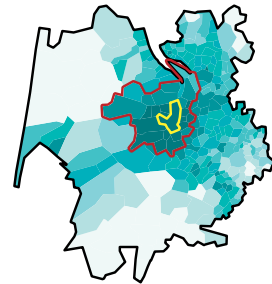
Population	1 250 251
Communes	453
Habitants/km ²	232
Poids démographique de l'unité urbaine	71 %

Aire urbaine de Lille



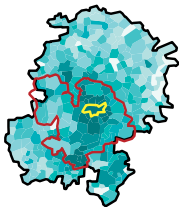
Population	1 159 547
Communes	125
Habitants/km ²	1 253
Poids démographique de l'unité urbaine	88 %

Aire urbaine de Bordeaux



Population	1 140 668
Communes	255
Habitants/km ²	203
Poids démographique de l'unité urbaine	75 %

Aires urbaines de Rouen et Louviers



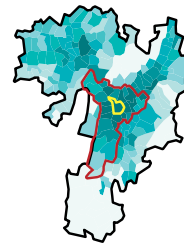
Population	702 914
Communes	313
Habitants/km ²	275
Poids démographique de l'unité urbaine	72 %

Aire urbaine de Rennes



Population	679 866
Communes	190
Habitants/km ²	181
Poids démographique de l'unité urbaine	46 %

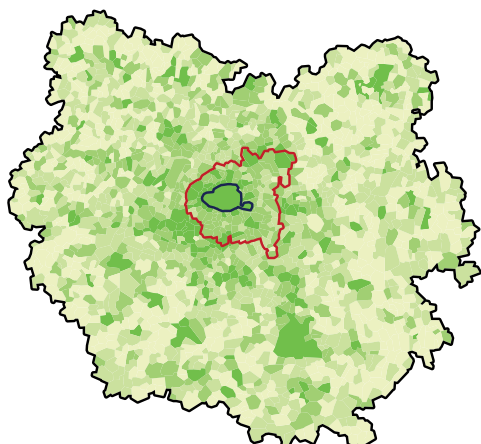
Aire urbaine de Grenoble



Population	675 122
Communes	197
Habitants/km ²	258
Poids démographique de l'unité urbaine	74 %

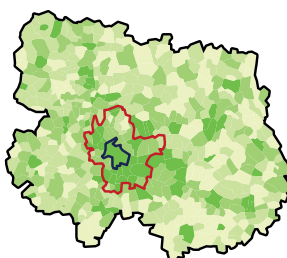
50 km

Aire urbaine de Paris



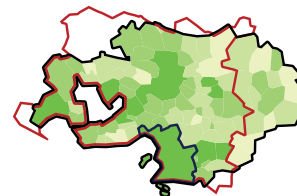
UU : Emplois* 5 286 984
 AU : Taux d'activité 75 %
 UU : Indice de concentration d'emploi **1,10**
 Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU 91 %

Aire urbaine de Lyon



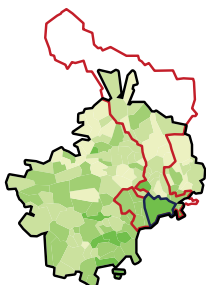
UU : Emplois 776 085
 AU : Taux d'activité 73 %
 UU : Indice de concentration d'emploi **1,17**
 Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU 94 %

Aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence



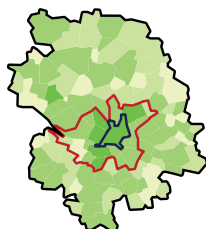
UU : Emplois 651 783
 AU : Taux d'activité 68 %
 UU : Indice de concentration d'emploi **1,10**
 Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU 95 %

Aire urbaine de Nice



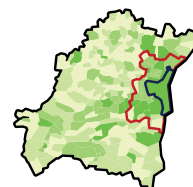
UU : Emplois 384 625
 AU : Taux d'activité 72 %
 UU : Indice de concentration d'emploi **1,01**
 Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU 97 %

Aire urbaine de Nantes



UU : Emplois 319 374
 AU : Taux d'activité 74 %
 UU : Indice de concentration d'emploi **1,24**
 Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU 80 %

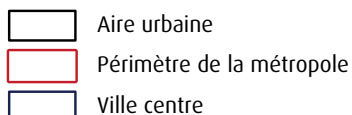
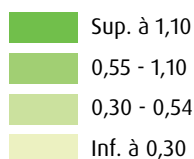
Aire urbaine de Strasbourg



UU : Emplois 234 559
 AU : Taux d'activité 72 %
 UU : Indice de concentration d'emploi **1,25**
 Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU 69 %

Légende

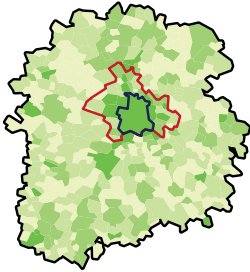
Indice de concentration d'emploi
 (nombre d'emplois au lieu de travail / nombre d'actifs occupés résidents)



UU : Unité urbaine
 AU : Aire urbaine

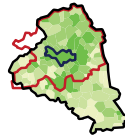
* Emplois comptabilisés au lieu de travail

Aire urbaine de Toulouse



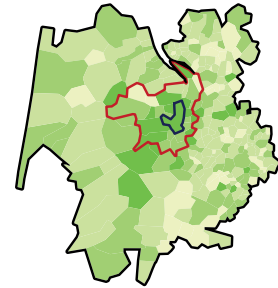
UU : Emplois	481 399
AU : Taux d'activité	73 %
UU : Indice de concentration d'emploi	1,22
<i>Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU</i>	86 %

Aire urbaine de Lille



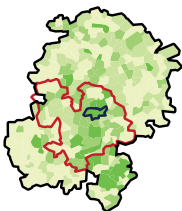
UU : Emplois	476 327
AU : Taux d'activité	69 %
UU : Indice de concentration d'emploi	1,18
<i>Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU</i>	94 %

Aire urbaine de Bordeaux



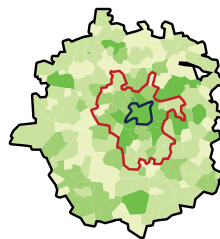
UU : Emplois	425 601
AU : Taux d'activité	72 %
UU : Indice de concentration d'emploi	1,16
<i>Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU</i>	86 %

Aires urbaines de Rouen et Louviers



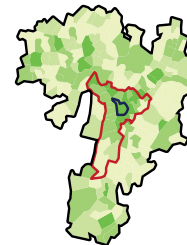
UU : Emplois	247 440
AU : Taux d'activité	71 %
UU : Indice de concentration d'emploi	1,22
<i>Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU</i>	85 %

Aire urbaine de Rennes



UU : Emplois	204 956
AU : Taux d'activité	73 %
UU : Indice de concentration d'emploi	1,54
<i>Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU</i>	66 %

Aire urbaine de Grenoble



UU : Emplois	253 063
AU : Taux d'activité	72 %
UU : Indice de concentration d'emploi	1,19
<i>Poids des emplois de l'UU dans le total de l'AU</i>	85 %

50 km

Source : Insee - Réal. AURBSE